LE PROJET PLASTIQUES : ET DEMAIN ?



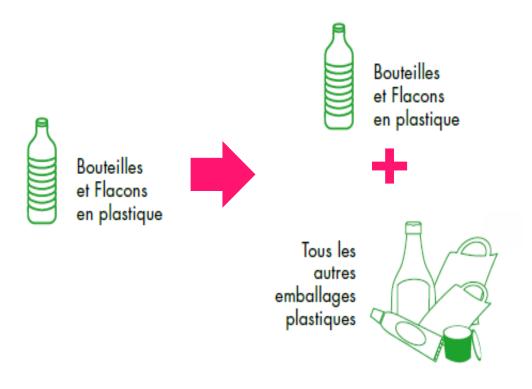


L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

UN ENJEU POUR LES CONSOMMATEURS



OBJECTIF : simplifier le geste de tri



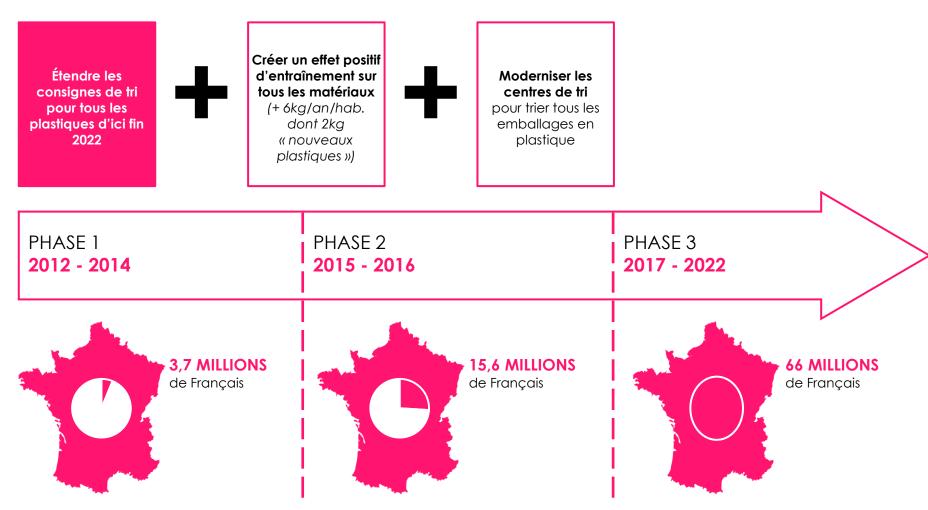


DOUBLER LE TAUX DE RECYCLAGE DES PLASTIQUES

DES CONSIGNES DE TRI ÉLARGIES À TOUS LES EMBALLAGES

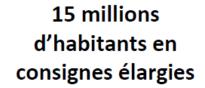


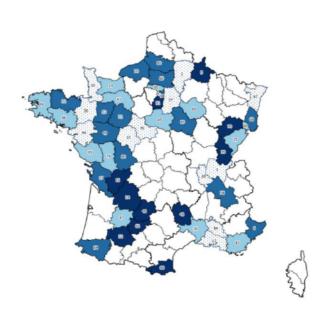
3 axes de travail pour doubler le taux de recyclage des emballages en plastique :



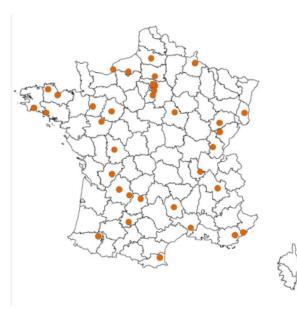
MISE EN ŒUVRE PAR LES COLLECTIVITES ET CENTRES DE TRI

FIN 2016, LES OBJECTIFS PRÉVUS SONT ATTEINTS





36 centres de tri modernisés



9 nouveaux centres de tri pilotes sélectionnés





10-50%

50-90%

>90%



LES NECESSAIRES EVOLUTIONS DU TRI DES CENTRES DE TRI PLUS GRANDS ET PLUS INDUSTRIELS

- ✓ La taille des centres de tri en France est nettement inférieure à celles des autres pays européens
 - ADAPTATION DES BASSINS DE TRI
 - Coopérations territoriales (Triglaz,, Le Mans...)
 - Rationalisation du tri sur un territoire (Trivalis, Valor'Aisne...)
- ✓ Centres de tri actuels très majoritairement non adaptés au tri des collectes sélectives élargies à tous les emballages en plastiques.
 - INDUTRIALISATION DU TRI
 - Automatisation des process
 - Amélioration des conditions de travail
 - Adaptation du tri aux gisements entrants (tri en une ou deux étapes)
 - Augmentation des capacités de tri





4 points clés de la préparation du projet : études territoriales et adaptation de la collecte et du tri

- Coopération territoriale pour définir le meilleur dispositif de tri à mettre en place : redéfinition des bassins de tri et augmentation de la taille des centres de tri
- Adaptation des centres de tri (automatisation des process, amélioration des conditions de travail, extraction des films, barquettes mono-PET ...)
- Remise en plat de la collecte en vue d'identifier tous les leviers d'optimisation et d'étudier différents scénario
- Mise en œuvre d'un plan de communication complet pour mobiliser les habitants

Annexes

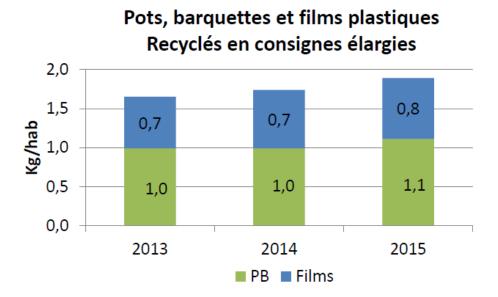




MISE EN ŒUVRE PAR LES COLLECTIVITES ET CENTRES DE TRI

RESULTATS SUR LES PREMIERES COLLECTIVITES EN EXTENSION

L'extension permet de recycler environ 2 kg/hab/an de nouveaux plastiques



Des écarts importants entre les collectivités, certaines font le double de la moyenne, d'autres ne produisent presque rien

 La simplification des consignes entraine aussi une progression du recyclage de l'ordre de 2 kg/hab/an sur les autres matériaux



LA CRÉATION DE NOUVELLES FILIÈRES

POUR DOUBLER LE TAUX DE RECYCLAGE DES PLASTIQUES







Bouteilles et flacons PET et PEHD, pots et barquettes PP, PE et PET



Filières existantes



Films souples PEBD/PEHD



Filières existantes , à consolider



Pots et barquettes en PS, XPS, PSE



Débouchés limités



Pots et barquettes complexes, en PET multicouches, films souples en PP, complexes ou trop petits



Ecoconception pour améliorer la recyclabilité ou Valorisation énergétique



Emballages en PVC



Tests de recyclage non concluants Plastique chloré impropre à la valorisation énergétique Élimination comme déchet